



CLARTÉS

N°117
Octobre 2024

Trimestriel - Prix : 0,50€
Directeur de publication : Christophe Tristan
CPPAP 0726 S 05312
Imprimé par nos soins ISSN 1268-5542

ÉDITO

SOMMAIRE

- p 1 : Édito
- p 2 : Encore de l'argent public pour le privé
- p 3 : Congrès fédéral
- p 4 : La FSU engagée contre les violences sexistes et sexuelles



ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN

Section départementale de la FSU
de la Haute-Vienne
24 bis rue de Néon
87000 LIMOGES
fsu87@fsu.fr

Dans le contexte menaçant de cette rentrée pour le monde du travail, le mouvement syndical doit prendre toute sa place pour ouvrir d'autres possibles.

Dans la période précédente, la FSU 87 a su prendre ses responsabilités face à la situation d'instabilité dans laquelle le président de la République a précipité le pays avec la dissolution de juin.

Face à l'imminence du péril de la prise de pouvoir par l'extrême droite, la FSU a appelé à faire « front démocratique » contre l'extrême droite, tout en étant soucieuse, à toutes les étapes, de préserver son indépendance vis à vis des partis politiques.

Après que Macron ait nommé Barnier premier ministre, celui-ci, en guise de discours de politique générale, a confirmé le choix de l'austérité, affirmant dès ses premiers mots, qu'il fallait faire avec peu, ne disant rien des questions sociales, en totale déconnexion avec les urgences sociales, économiques et environnementales du pays.

La FSU sera vigilante et se battra afin de faire entendre ses revendications.

En France, premier pays du monde à avoir constitutionnalisé la liberté de recourir à l'IVG, l'accès à ce droit pour toutes sur l'ensemble du territoire pâtit encore d'une absence de moyens suffisants du fait d'un manque de structures et de personnels formés. Cela doit être couplé à la garantie de produire des pilules abortives en France, le remboursement de tous les moyens de contraception féminins et masculins.

Le droit à l'IVG doit être inscrit dans la charte européenne des droits fondamentaux. Des politiques publiques doivent être impulsées pour informer sur les droits sexuels et reproductifs. Les séances d'éducation à la vie affective et à la sexualité doivent être assurées dans toutes les classes. Cela doit s'accompagner d'outils et de formation pour leur mise en œuvre.



ENGAGÉ·ES POUR
+ DE SOLIDARITÉ

ENCORE DE L'ARGENT PUBLIC POUR LE PRIVE !

Selon un article paru dans Mediapart, entre 2016 et 2023 les treize régions métropolitaines ont versé 1,2 milliard d'euros de subventions facultatives aux lycées privés.

La région Nouvelle-Aquitaine se situe au 4ème rang des régions françaises (devant le Grand Est et l'Île-de-France) en ayant versé 108 millions d'euros de subventions facultatives aux lycées privés durant cette période. Cela représente l'équivalent de 3180 euros par lycéen·nes scolarisé·es dans le privé, soit plus du double de ce qui est versé en Occitanie. Ces chiffres interrogent d'autant plus que notre région connaît des difficultés financières importantes.

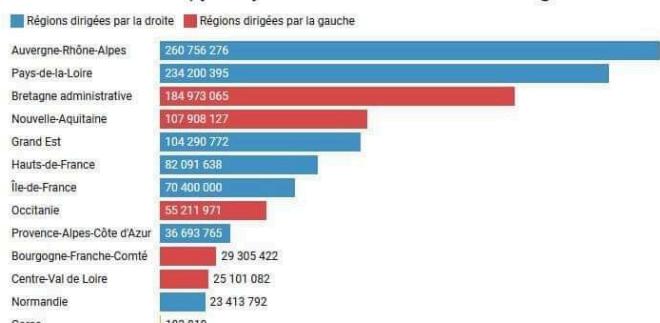
Il est inacceptable que des fonds publics soient alloués, en dehors des obligations légales, à des établissements privés qui, de surcroît, n'ont pas les mêmes contraintes que les établissements publics en matière de sectorisation et de carte scolaire, ne participent que très peu aux objectifs de mixité sociale ou d'accueil des élèves en situation de handicap et sont, au contraire, vecteurs de ségrégation, voire de séparatisme, scolaire et social.

Rappelons que les établissements publics accueillent les élèves sans distinction, quelles que soient leurs difficultés et portent des missions supplémentaires d'intérêt commun, notamment d'inclusion. Ainsi cet argent pourrait servir à la mise en place de projets permettant, par exemple, d'améliorer l'accueil des élèves à besoin particulier ou de financer des projets culturels dans les secteurs les plus défavorisés, sans parler de l'amélioration du bâti.

Au-delà de la question des financements facultatifs abusifs, il n'est, pour la FSU, pas concevable que le secteur éducatif privé continue à être financé par des deniers publics. Le Service Public

d'Éducation peine en effet à accueillir tous les élèves dans des conditions de scolarisation qui soient en mesure de garantir leur réussite. Les choix de la région Nouvelle Aquitaine en faveur du privé s'ajoutent aux financements de l'Etat et des autres collectivités ainsi qu'à l'apport financier des familles ou d'autres structures via du mécénat par exemple. Ces différences et ces choix budgétaires viennent alimenter et favoriser, en réalité, les logiques séparatistes de certaines familles alors que l'École a vocation à garantir une même éducation de qualité pour toutes et tous, en tout point du territoire. L'amélioration des conditions de réalisation des missions du service public d'éducation, avec une réponse appropriée aux besoins de nos territoires et de la population, passe par son financement renforcé grâce au refléchage de ces crédits à tous les niveaux dont le niveau régional. Il est impératif que les financements publics soient utilisés de manière transparente, afin de garantir à l'ensemble des élèves l'accès à des services publics consolidés, facteurs de réussite personnelle, professionnelle et d'équité. Il s'agit aussi d'avoir un discours cohérent vis à vis de la laïcité et notamment dans l'École. La FSU exige une transparence totale sur l'ensemble des financements dont les établissements scolaires privés bénéficient directement ou indirectement. La FSU demande également une remise à plat de ces financements afin de les ramener dans un premier temps au minimum légal dans la perspective d'un jour les supprimer complètement.

L'Auvergne-Rhône-Alpes dirigée par Laurent Wauquiez a versé plus de 260 millions d'euros de subventions facultatives aux lycées privés entre 2016 et 2023, plus que tous les autres exécutifs régionaux



Graphique: Mediapart • Source: régions • Crée avec: Datawrapper

© Infographie Mediapart



ENGAGÉ·ES POUR
LE SERVICE PUBLIC

Avec la La FSU préparons l'avenir !

Congrès Départemental FSU 87

Chéops, Limoges

12-13 décembre 2024



11^e CONGRÈS NATIONAL
RENNES 3-7 FÉVRIER 2025



Du 07 au 28 novembre 2024, on vote !

Le prochain Congrès National de notre Fédération, la FSU, se tiendra à Rennes du 3 au 7 Février. Nous devons donc nous préparer pour ce moment important de la vie de la fédération. Chaque adhérent va recevoir un cahier spécial (POUR n°259, spécial congrès), comprenant le rapport d'activité national et les textes d'orientation des différentes tendances. Ces textes seront également disponibles sur le site de la FSU.

Tou·tes les adhérent·es sont appelé·es à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes des courants de pensée. **Les instances de la FSU (congrès, conseils et bureaux fédéraux...) sont composées en tenant compte de ce vote.**

À la FSU, ce sont les adhérent·es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de la fédération. Un outil de démocratie fondamental de la FSU.

Votons massivement !

Vous allez recevoir le matériel de vote (bulletin et enveloppe) ou les modalités de vote de votre syndicat avant le début de la période de vote, c'est-à-dire un peu avant le 7 novembre... La période fixée pour le vote est du jeudi 7 au jeudi 28 novembre 2024. Chacun·e est donc appelé·e à participer à ce scrutin afin de donner à la FSU toute sa légitimité.

Ce n'est pas une affaire de spécialistes, tous les adhérent·es doivent prendre leur place dans ce processus.

LA FSU 87 EN CONGRÈS !

Le congrès départemental de la Section Départementale de la FSU 87 se tiendra jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024, à Chéops à Limoges. Chaque syndicat National représenté dans le département y désignera ses représentant·es, leur nombre dépendant du nombre d'adhérent·es à jour de leur cotisation lors du précédent exercice.

La participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et de nos propositions pour l'avenir est indispensable.

Le congrès départemental préparatoire au congrès national aura à débattre de quatre grands thèmes.

Thème 1

Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous

Thème 2

La Fonction publique : les services publics et ses personnels

Thème 3

Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

Thème 4

Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien



La FSU engagée contre les violences sexistes et sexuelles La FSU engagée pour les droits des femmes et des minorités

À l'approche du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, et dans le contexte actuel du procès de D. Pélicot, la FSU rappelle son engagement pour la défense des droits des femmes et des minorités.

La FSU salue le courage de Gisèle Pélicot d'avoir refusé le procès en huit-clos et pris la décision d'un procès public. Ce procès hors norme révèle la culture du viol très prégnante dans la société. Une culture, loin d'être innée, qui se caractérise par un privilège masculin d'appropriation du corps des femmes. Un privilège fruit du langage, des idées, d'images et de stéréotypes qui banalisent les violences sexuelles et permettent une tolérance indigne dans notre société. Un privilège qui se retrouve dans la défense des accusés. L'ensemble des violences sexistes et sexuelles, de l'outrage sexiste au crime sexuel sont liées entre elles par un continuum.

La FSU défend des conditions nécessaires pour combattre l'impunité des agresseurs et donner les moyens aux services publics de police, de justice, aux services publics hospitaliers et de l'Éducation Nationale de s'emparer de ces problématiques pour mieux venir en aide aux victimes et travailler en prévention. La FSU continue d'exiger au moins 3 milliards d'euros pour mettre en œuvre un plan global pour éradiquer les violences faites aux femmes dans tous les champs de la société et s'attaquer véritablement à la culture du viol.

La FSU 87 sera présente dans les événements et mobilisations à venir, au côté des organisations féministes, car la honte et la peur doivent changer de camp.

La FSU dans le collectif 8 mars-87

En Haute - Vienne, le collectif 8 mars-87 est composé de plusieurs organisations syndicales et associations féministes.

Il lutte contre les stéréotypes, les discriminations et toute forme de violences liées au genre.



25 novembre : journée internationale de lutte contre les VSS

A l'occasion de cette journée, le collectif 8 mars-87 organise une conférence gesticulée à 20H30 à l'espace Le Phare à Limoges



C'est l'histoire d'une sage-femme qui a parcouru le monde pendant 25 ans accompagnant des femmes dans ces moments uniques et intimes et qui se révoltent contre les violences qu'elles subissent derrière les portes closes des cabinets gynécologiques et des salles d'accouchement.

Une commission femmes au sein de la FSU 87

En cohérence avec ses revendications nationales, la FSU 87 monte une commission femmes locale. Elle a pour objectif de se former, en tant que militantes FSU, sur les questions de féminisme, dans nos espaces de travail, dans nos espaces militants et dans nos espaces privés et ainsi être davantage outillées pour accompagner toute personne victime de violence sexiste ou sexuelle.

L'objectif de travail serait aussi de pouvoir participer aux travaux préparatoires du congrès de Rennes sur ces questions.

Tout est à construire collectivement, une première date de rencontre est programmée mercredi 13 novembre à 18H30 au local de la FSU, 24 bis route de Nesson à Limoges.

Réunion ouverte à tou·tes, indiquez-nous votre présence par mail à fsu87@fsu.fr



ENGAGÉ·ES POUR ÉRADICER LES VIOLENCESEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL



Une bibliothèque féministe

Pour celles et ceux qui seraient intéressé·es, la FSU 87 se dote progressivement d'une petite bibliothèque féministe.

Tous les livres et toutes les revues peuvent être emprunté·es par les syndiqué·es.